

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 25 (1928)  
**Heft:** 7

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Dailens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

*Secrétariat :*  
Dr ROTSCHY,  
Cartigny (Genève).

*Présidence :*  
A. MAYOR, juge,  
Novalles.

*Assurances :*  
J. MAGNENAT,  
Renens.

---

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

---

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE      N° 7.

JUILLET 1928

---

SOMMAIRE — En souvenir de M. E. Garraux — Avis aux caissiers. — Conseils aux débutants pour juillet, par SCHUMACHER. — Assemblée des délégués, rapport du Président (suite et fin), par A. MAYOR. — Maladies des abeilles, en 1927, (suite et fin), par le Dr O. MORGENTHALER. — Essais de lutte contre le noséma, par MASSHARD, trad. Dr E. R. — Encore le noséma, par A. VERSEL. — Elevage de reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite). — La fabrication économique des cirages avec les déchets de cire de ruchers, par Alin CAILLAS. — Pesées de ruches en mai 1928. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Cette mauvaise crise de mégalopsie par Georges SCHMID. — Bulletin sanitaire. — VIII<sup>me</sup> congrès international d'apiculture à Turin. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Liste des livres à prix réduits.

---

**Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.**

---

## **Service des annonces du „ Bulletin ”**

*La „Romande” admet deux sortes d'annonces :*

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

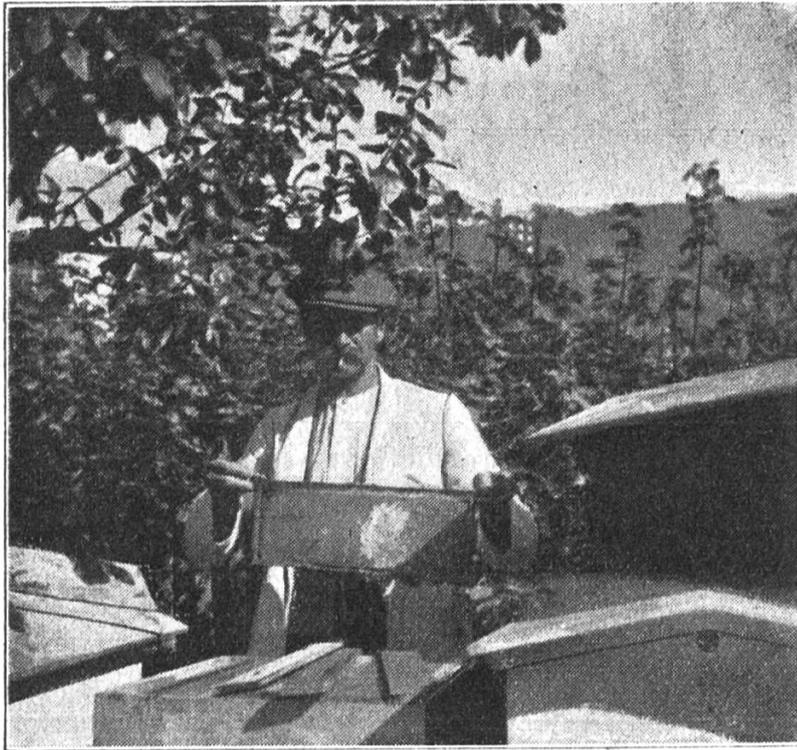
Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

---

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.**



M. Edm. GARRAUX.

### EN SOUVENIR DE M. E. GARRAUX

---

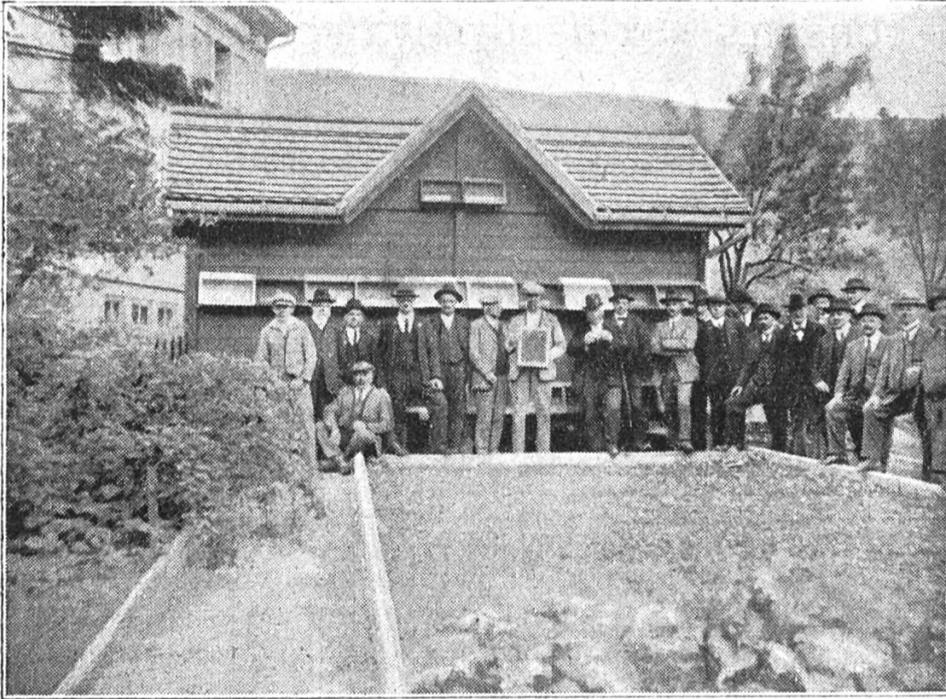
Nous donnons ici la reproduction de trois vues du rucher de M. Garraux, décédé en mars dernier. La plus grande des photographies a été prise l'an dernier, lors du cours d'élevage de reines donné par le Dr Brünnich. Au centre du groupe, M. Garraux lui-même présente un rayon de ruchette d'élevage.

Les deux petites vues ont été prises alors que M. Garraux ne possédait que des Dadant en ruches isolées. Le rayon de hausse qu'il nous montre, et qu'il a pris vers le bord, comme on peut le voir, nous reporte, hélas ! à des temps meilleurs que l'été 1928. M. Garraux, lui aussi, a la bonne mine que nous lui avons connue, autrefois !

### AVIS A MM. LES CAISSIERS

---

La cotisation pour le second semestre est de fr. 3.50 (et non pas 2.50). Nous recommandons cependant de percevoir toutes les fois que cela est possible, la cotisation entière, vu que nous avons en réserve de quoi servir tous les numéros parus du *Bulletin*. Et la collection de l'année entière est fort utile aux nouveaux membres, les numéros de cette année étant tous très riches et copieux. *Schumacher.*



Rucher-pavillon de M. E. GARRAUX.



Rucher de M. E. GARRAUX.

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUILLET

---

« Tous les records sont battus. » Cette phrase, ordinairement triomphante, s'applique à 1928, mais en sens inverse. Les nouvelles que nous avons reçues, nous disent toutes que c'est la misère au rucher. Décidément ce n'est pas cette année encore que les fabricants de bidons, d'extracteurs, etc., feront fortune pas plus que les apiculteurs. Et pourtant le miel de 1928 aurait été si bon d'après le peu que nous avons extrait et que nous avons savouré avec un plaisir renouvelé, bien que nous ayons goûté notre première tartine il y a plus de 50 ans.

Les colonies étaient en bon état, les prairies avaient des tapis splendides, mais tantôt la pluie, tantôt des vents violents ou des nuits très froides empêchaient la sécrétion du nectar ou retenaient nos ouvrières au logis. Supplice de Tantale pour elles : sentir ou voir ces fleurs et ne pouvoir aller butiner. Ce n'est pas de leur faute. Aussi, mon cher débutant, n'allez pas dire : « Elles ne m'ont rien rapporté, je les laisse en plan ». Non, continuez bravement à leur vouer tous vos soins pour tout ce qu'elles auraient fait si elles l'avaient pu.

Si j'en juge par les colonies que j'ai, le corps de ruche est pourvu, il y a des provisions. Mais en est-il de même chez vous. Assurez-vous en, prenez maintenant déjà cette précaution. C'est déjà de l'hivernage, sans doute, quoiqu'il soit triste de parler d'hivernage avant d'avoir eu quelque peu chaud. Des apiculteurs, pas des naïfs, je vous assure, commencent déjà en juillet à préparer le nid à couvain pour l'hiver et se préparent à donner les provisions nécessaires. En tout cas, pour les nouvelles colonies que vous aurez formées, soit par essaimage naturel ou artificiel, soit par quelque autre méthode, ne négligez pas de surveiller les provisions, de stimuler encore, régulièrement, pour avoir de très fortes populations à l'automne. Ce sont celles qui consomment le moins, qui hivernent le mieux et qui ont le plus de chances de profiter des premières floraisons.

Le danger en juillet, c'est le pillage. A la moindre manipulation, pour la moindre odeur de sirop ou de miel, vous aurez tout de suite des curieuses, très hardies qui viendront voir ce que vous faites et mettre le nez dans la ruche que vous visitez. Il n'en faut pas plus pour exciter toutes les colonies et provoquer tout un remue-ménage. Donc avant de visiter ou de faire n'importe quelle opération, rétrécissez le trou de vol, opérez rapidement, refermez bien soigneusement.

N'allez pas croire que je me moque, c'est très sérieux ! L'apiculture, en ces dernières années, devient une des meilleures écoles de patience et d'attente, c'est devenu son meilleur profit, en tout cas le plus certain. C'est très précieux, sans doute, mais quelques kilos de miel feraient bien notre affaire aussi. Espérons que ceci aussi viendra comme la queue du chat et soyons de ceux qui auront su garder la ferveur et leurs ruches en bon état, aussi utilisez juillet à cela, c'est un secret que je vous confie, puisque je n'ai rien d'autre à vous dire et que vous saurez certainement utiliser au mieux les quelques grammes de miel que vous aurez vu dans vos ruches.

Dailens, 20 juin.

*Schumacher.*

---

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 25 FÉVRIER 1928 A LAUSANNE

---

### Rapport du Président

(SUITE ET FIN)

---

#### *Comité.*

Votre comité a eu cinq séances plénières toujours très chargées, il a du souvent se séparer avant d'avoir épuisé l'ordre du jour, laissant au bureau le soin de se réunir pour l'exécution des décisions prises.

Votre Comité s'est occupé de la répartition des dons aux victimes du cyclone du 12 juin 1926. Malheureusement il a dû le faire un peu prématurément pour donner satisfaction à un Comité impatient ; il en est résulté que les sinistrés du Jura bernois ont reçu un peu plus que leur part. Tant mieux pour eux, espérons que tous ont pu reconstituer complètement leurs ruchers. Il est bon de dire à ce sujet que sur notre intervention, la caisse du fonds pour dommages non assurables du canton de Berne a versé la somme de 523 fr. Nous avons témoigné notre gratitude au Comité de la bourse des pauvres en l'assurant que cette manne avait été la bienvenue de tous les ayants droit. Si les tractations ont été longues et laborieuses, ce travail nous laisse la satisfaction d'avoir pu verser un peu de baume sur les blessures du cyclone.

Chargé de vous présenter aujourd'hui un projet de règlement sur les concours de ruchers, le Comité a le regret de vous dire qu'il ne lui a pas été possible de préparer ce travail parce que les proposi-

tions et vœux des sections qui devaient nous être remis pour le premier août ne nous sont parvenus qu'en janvier 1928. Les propositions qui nous sont parvenues sur ce sujet sont intéressantes et demanderont une étude sérieuse de la question.

L'assemblée des délégués précédente avait également chargé le Comité d'étudier la proposition faite de remettre le manuscrit Forestier à une commission chargée d'examiner la possibilité de le résumer et d'en faire un ouvrage apicole moderne. Après avoir examiné cette question avec la plus grande objectivité, le Comité vous propose de ne pas donner suite à cette proposition ; en effet, le manuscrit Forestier ne donnerait pas la matière pour faire un livre nouveau, et ne serait-il pas dangereux dans ce moment de publier un livre qui ne contiendrait pas le résultat des recherches modernes sur les maladies des abeilles et les moyens découverts à ce jour pour les combattre. Lorsque le livre du maître Bertrand a paru, il n'y avait rien, aucun ouvrage apicole complet, à la portée de tous ; c'est ce qui en a fait sa valeur et justifié son grand tirage.

Aujourd'hui, non seulement l'apiculteur a évolué, mais les maladies ont aussi évolué, et qui peut dire que l'édition d'un ouvrage ne réalisant pas les idées actuelles, ne resterait pas pour compte à celui qui l'entreprendrait. Certes, nous ne voulons oublier aucun des mérites de M. Forestier qui a beaucoup fait pour l'apiculture ; n'est-il pas le premier apiculteur suisse qui, il y a 50 ans, a commencé l'étude par le microscope des organes de l'abeille. Les superbes planches et les merveilleux clichés qu'il a laissés à la Romande témoignent toujours aux générations futures de l'activité de ce chercheur infatigable.

Aujourd'hui nous ne pouvons rester en arrière, mais nous devons marcher vers le progrès, c'est pourquoi nous verrions avec plaisir que vous nous fassiez la proposition d'examiner la possibilité, avec l'autorisation de l'auteur, de faire traduire en français le magnifique dernier ouvrage de *M. le Dr Leuenberger*. C'est un livre qui vient à son heure et qui contribuera certainement au développement des connaissances apicoles par l'image, comme aussi par les descriptions si claires et si complètes qu'il contient.

Le Comité a voué toute son attention à la question des maladies qui déciment nos ruchers, ainsi qu'aux moyens cherchés pour les prévenir ou les combattre. La présence dans le Comité de l'inspecteur cantonal vaudois nous a été d'une grande utilité et nous a permis d'être au courant de toute décision prise, ainsi que du travail fait dans le canton de Vaud. Nous regrettons de ne pas recevoir du

tout ouï de recevoir au dernier moment des autres groupements les renseignements sur ce sujet si important. Durant la campagne apicole une ou deux petites communications sur ce qui se fait nous rendrait service tout en nous permettant de suivre les progrès de la lutte entreprise. Nous prions donc les intéressés de prendre note de ce vœu.

#### *Assurances.*

Le terme de dénonciation du contrat nous laisse de la marge et le Comité étudie en ce moment la rentabilité d'une des assurances que nous pourrions continuer par nos propres moyens. Nous espérons pouvoir, l'année prochaine, vous présenter un rapport complet avec projet à soumettre à votre approbation.

Est également à l'étude par une commission juridique et de contrôle qui s'est abouchée avec les services cantonaux de chimie, la question de trouver les moyens pratiques de faire respecter la loi pour la vente du miel.

#### *Statuts.*

Le stock des statuts de la Romande réimprimé en 1916 est épuisé. Avant de procéder à une nouvelle réimpression, nous avons cru sage d'attendre que certaines décisions en cours soient définitives, de façon à mettre les nouveaux statuts en harmonie avec les décisions prises lors de l'assemblée de l'année dernière et celles qui seront votées cette année.

#### *Bulletin.*

Je m'en voudrais, Messieurs, de terminer ce rapport sans remercier notre rédacteur de tous les soins qu'il met à notre *Bulletin*, journal qui fait, je crois, plaisir à tous. Mais si par hasard le journal n'arrive pas toujours ponctuellement le premier du mois, n'en faites donc pas un grief au rédacteur comme on a trop souvent l'habitude de le faire, soyez persuadés au contraire qu'il n'y a rien de sa faute; il y a bien des postes à mettre d'accord avant d'envoyer à l'imprimerie, et l'imprimerie ou la poste, malgré toute la bonne volonté, peuvent aussi avoir quelques accrocs.

Grâce à notre annonceur, les annonces nous laissent un petit boni qui n'est pas à dédaigner.

*L'agenda apicole romand* est de plus en plus apprécié par les perfectionnements que lui apporte son éditeur; c'est un enfant qui fera son chemin.

Parmi les inventions de 1927, nous remarquons l'extracteur radial de Bœsch qui doit être une trouvaille laissant loin en arrière tous

les autres systèmes. 1928 nous apportera sans doute la bascule, pèse ruche automatique ; c'est une surprise qui fera d'autant plus plaisir qu'elle sera l'œuvre d'un membre de la Romande.

En votre nom, Messieurs, comme aussi en mon nom personnel, j'adresse à tous les membres du Comité ainsi qu'à tous ceux qui ont collaboré d'une manière ou d'une autre au travail accompli en 1927, le plus chaleureux merci...

Nous avons aujourd'hui un copieux travail ; voici les propositions et les vœux des sections sur lesquels nous serons appelés à discuter :

Concours de ruchers : se sont inscrites les sections suivantes : Les Alpes, Nyon, Pays-d'Enhaut, Gruyère, Genève, Jura-Nord et la Fribourgeoise.

Concours pour fabrication de ruchettes d'élevage : Les Franches Montagnes.

Publication par le *Bulletin* des noms des localités dans lesquelles se sont déclaré des maladies : Erguel Prévoté.

Lutte à outrance pour combattre les maladies : Le Valais, Fédération.

Remise de l'assemblée générale à intervalle de deux ans : Orbe, Morges.

Création d'une ruche type pratique qui facilite l'apiculture pastorale : Les Alpes.

Ensuite de cela nous avons encore à discuter sur une question qui nous a paru trop importante pour prendre en Comité une décision sans la soumettre préalablement à vos délibérations ; c'est de l'office de propagande pour l'écoulement des produits agricoles et viticoles suisses que je veux parler, et dont nous discuterons tout à l'heure.

Enfin, Messieurs, pour terminer ce long rapport, permettez-moi encore quelques mots sur une question toute d'actualité.

Les apiculteurs ou propriétaires d'abeilles qui ne se rattachent à aucune section constituent un danger que nous signalons depuis longtemps ; laissés un peu à l'écart, ils tripotent comme ils veulent et ce qu'ils veulent, constituant souvent des foyers d'infection.

Le Comité central ne peut lui-même intervenir directement, c'est une tâche qui incombe aux sections et plus particulièrement aux Comités de sections, il ne faut pas attendre que ces apiculteurs, dont quelques-uns sont certainement animés de la meilleure volonté, viennent à vous ; c'est vous qui devez aller à eux et leur faire comprendre l'importance de leur groupement à l'essaim avec les avantages et la joie qu'ils en retireront. Quel progrès réalisé, le jour où

nous pourrons dire qu'il ne reste plus qu'un nombre infiniment petit de réfractaires et que tous les apiculteurs se sont unis pour ne former qu'une seule, grande et forte famille.

Nous espérons, Messieurs, que vous comprendrez l'importance de la tâche dont nous vous chargeons, et que tous vous concentrerez vos efforts vers ce but, pour le plus grand bien de notre chère Société Romande.

Novalles, février 1928.

Le Président : *A. Mayor.*

---

## MALADIES DES ABEILLES EN 1927

par le Dr O. MORGENTHALER

*Institut du Liebefeld, Berne, directeur-professeur Dr R. Burri).*

(SUITE ET FIN)

---

Les expériences faites avec le *noséma* l'an écoulé, sont relatées en détail dans les rapports de la Commission du *noséma* publiés dans l'*Annuaire agricole de la Suisse*. L'année 1927 est spécialement marquée pour le *noséma* qui a, dans certaines régions, causé de graves dégâts avec marche très funeste dans les cas où la maladie était accompagnée de kystes amibiens. En parcourant les rapports des années antérieures ainsi que les communications plus anciennes des journaux apicoles, on constate un retour offensif de la maladie assez régulièrement tous les deux ans, alors que dans les années intercalaires l'épidémie se manifeste avec moins de virulence. Il me semble, d'après cela, qu'il n'est pas encore certain que les circonstances extérieures jouent un rôle capital comme on l'admet souvent.

Des 129 cas de ruchers atteints d'*acariose*, 5 se trouvent dans le canton de Genève, 16 dans le canton de Vaud, 75 dans le Valais de langue française, 1 à Fribourg, 1 à Neuchâtel et 31 dans le Jura bernois. Les 26 cas de la Suisse alémanique se répartissent sur le Haut-Valais (19) et l'Oberland bernois (7).

L'inspection générale du Valais montra que sur 728 ruchers examinés 94 étaient infectés, et que sur 4995 colonies 261 étaient atteintes d'*acariose*. Pour le Jura bernois ces chiffres sont respectivement de 31 ruchers infectés sur 385 d'examinés et de 110 colonies sur 2481. Partout où on a pu procéder à des examens approfondis on a trouvé que les ruchers infectés étaient en relation les uns avec les autres par l'achat de colonies ou de reines. Dans le Haut-Valais les localités infectées se réduisent à la région avoisinant la partie française du canton, ainsi le district de Louèche et les communes de Brigüe,

Naters et Binnen où on a pu prouver l'achat de colonies provenant d'un rucher infecté de la Suisse romande. Aucune autre colonie, parmi les nombreuses centaines examinées dans le Haut-Valais, ne présenta des acares. Le district de Porrentruy présente également un groupement des foyers d'infection alors que de grandes régions examinées en même temps étaient complètement libres d'acariose. Dans l'Oberland bernois, deux régions (la vallée supérieure de la Gürbe et Eriz) ont été soumises à un examen général complet sans qu'on y pût trouver un seul cas d'acariose.

Il est donc permis d'admettre avec la plus grande vraisemblance que la Suisse alémanique est encore épargnée par le fléau pour sa plus grande partie. (Les trois cas découverts récemment à Bâle, sur la rive droite du Rhin, ne contre-indiquent pas cette opinion ; ces cas sont également groupés et se rapportent à ce qu'on pense, à des foyers du Grand Duché de Bade ou d'Alsace. Le nouveau foyer du Seeland bernois semble être en relation avec la Suisse occidentale.) Tout cela crée une grande responsabilité pour les organes chargés de la lutte contre l'épidémie et pour les sociétés d'apiculture qui ont pour tâche de lutter par tous les moyens possibles contre la propagation du fléau. On sait maintenant que l'acariose se développe plus lentement qu'on ne le croyait et qu'une colonie infectée peut encore se défendre sérieusement pendant des années, mais il est tout aussi certain qu'avec le temps l'acare peut détruire colonie par colonie dans les ruchers les mieux soignés. Aussi longtemps qu'existe l'espoir que l'épidémie peut être enrayée par des mesures énergiques, on ne doit pas reculer devant le grand travail qu'implique une inspection totale et répétée de la région infectée. Que les apiculteurs des régions épargnées se rappellent qu'ils ont également intérêt à la lutte et que l'on compte sur leur appui.

Grâce à la prévenance de l'inspecteur vaudois, M. J. Magnenat, on a pu procéder à quelques essais à la Rippe sur Nyon, avec quelques remèdes préconisés par le professeur Rennie. Ce rucher compte 104 colonies, dont la moitié sont infectées, et nous devons les plus chaleureux remerciements au propriétaire, M. Paréaz, et à l'inspecteur de la région de Nyon, M. Courvoisier, pour l'exécution consciencieuse du traitement. Mensuellement on fixe le pourcent des colonies infectées par l'examen de vingt abeilles de chaque colonie. Quant au résultat du traitement il est encore impossible de se prononcer à ce jour (fin mars 1928), car, contre l'opinion admise jusqu'ici, on a trouvé que pendant l'hiver la maladie n'avait pas progressé. Les colonies prises isolément n'étaient, au printemps, pas infectées davantage,

voire même plus faiblement qu'en automne. Cela provient fort naturellement que lors des premières sorties, les abeilles infectées et incapables de voler ont quitté la ruche, mais cela prouve en même temps que les abeilles saines dans des colonies malades, n'ont pas été infectées pendant l'hiver, bien qu'elles aient été en contact intime pendant des mois avec leurs compagnes de la même colonie. Le parasite se multiplie également en hiver car nous avons retrouvé des œufs et des larves d'acare dans les abeilles infectées pendant toute cette saison. La raison pour laquelle des abeilles restent saines dans des colonies infectées me semble résider dans le fait qu'il faut peut-être un certain âge pour que l'abeille puisse être sujette à l'infection ; si l'abeille a dépassé cet âge, sa trachée n'est plus accessible à l'acare. La jeune génération du printemps sera par contre victime de la maladie en une plus grande mesure. Cette dernière sévit le plus fort en temps d'essaimage et il y a là peut-être des circonstances analogues à celles du noséma qui atteint son maximum au mois de mai également. Le rucher de La Rippe qui sert à ces expériences nous promet encore des résultats importants et nous espérons pouvoir le conserver encore longtemps. Une visite de ce rucher par les participants au Congrès de l'Apisclub est prévue pour le mois d'août.

Le fait que dans la plus grande partie de la Suisse alémanique soigneusement surveillée il n'y a encore aucun cas d'acariose, me semble encore toujours fournir la meilleure preuve que l'acarapis « externe » (qui est très fréquent dans toute la région) n'est pas identique à l'acare des trachées. A part cela nous avons retrouvé dans toutes nos mensurations de 1927 la différence de longueur de la quatrième paire de pattes dont nous avons parlé dans notre dernier rapport. Les deux dernières articulations de la patte comportent ensemble 4 à 7 millièmes de millimètre chez l'acarapis de Wood et 11 à 12 millièmes chez l'acare externe. Les microphotographies ci-jointes, prises par M. le Dr Staub, montrent cette différence de longueur marquée par des traits <sup>1</sup>.

L'an écoulé nous avons également retrouvé dans une colonie du Liebefeld, au moyen du lavage, à part des adultes et des larves, des œufs de l'acarapis externe. Il est urgent d'étudier le mode de vivre de cet acare, et son élevage artificiel en serait le meilleur moyen.

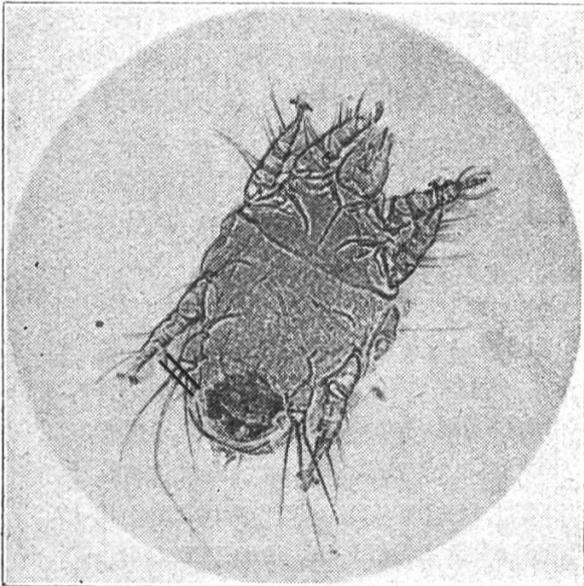
M. C. Blattny dans son travail « sur la culture pure d'acares dans un milieu nutritif artificiel » (Zemèdelsky archives XVII, Prague

---

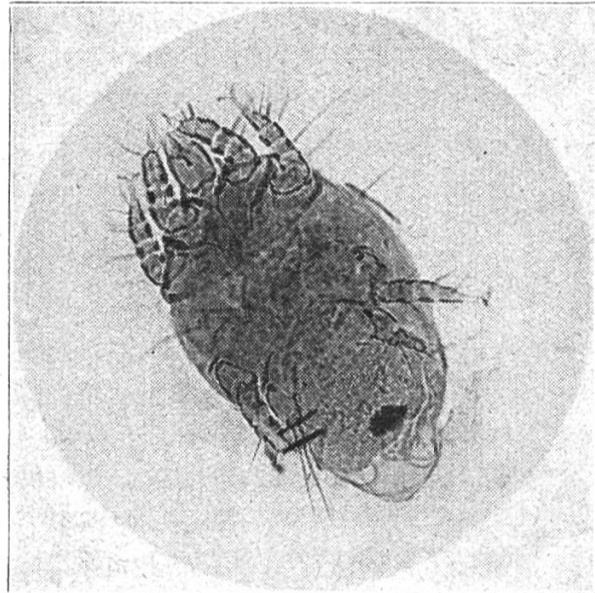
<sup>1</sup> La même différence de longueur a déjà été relevée par H. Vitzthum sur un acarapis sud-américain et un allemand, mais il n'y attribua pas d'importance.

1926), a trouvé des relations intéressantes entre acares et bactéries, en a profité pour la culture artificielle des acares et donné quelques indications pour l'élevage de l'acarapis. M. le vétérinaire Rytir, à Kropy, en Tchécoslovaquie, a eu la bonté de traduire à mon usage cet important travail en allemand, ce dont je le remercie infiniment.

L'acariose a aussi été retrouvée en Russie et comme il y a dans ce pays tout un nombre d'instituts apicoles très actifs, on peut espé-



Acarapis Woodi.



Acarapis externus.

rer que sous peu nous serons renseignés sur l'étendue de l'épidémie plus exactement. Si chaque pays établissait une statistique des foyers d'acariose, nous serions bientôt au clair sur l'origine et la patrie de l'épidémie. Mystérieux restent encore toujours les deux cas de grave acariose décrits par M. H. Prell, dans deux localités différentes de la Saxe (Archiv für Bienenkunde VIII, 7, 1927). On n'a encore rien appris sur l'origine et l'étendue de ces deux foyers. D'après nos expériences suisses on doit considérer tout le voisinage des deux ruchers si gravement atteints comme la plupart du temps infecté.

M. Wäfler, à Aeschi, a fait une drôle de constatation dans une colonie acarieuse. Aux environs de Noël il observa une quantité d'abeilles incapables de voler mais parmi dix de celles-ci il n'en trouva qu'une seule présentant des acares dans la trachée ; un contrôle de notre part eut le même résultat. Un cas analogue est cité par le Dr Leuzinger, à Châteauneuf, dans le Valais, et parmi vingt abeilles rampantes il n'en trouva qu'une seule infectée. Pourquoi les dix-neuf autres rampaient-elles ? Cette manière de ramper n'est-elle qu'une

conséquence *indirecte* de l'acariose et non pas, comme on l'a cru jusqu'à ce jour, une suite de l'obstruction ou de blessure de la trachée ? Il est certain que dans chaque colonie atteinte d'acariose on retrouve suffisamment d'abeilles qui, malgré une grave infection des trachées, volent gaiement.

Le grand nombre de cas de la rubrique « Point de ou maladies inconnues » résulte des inspections générales citées, où tous les ruchers d'une région contaminée ont été examinés. Toutes les années nous recevons en automne quelques envois provenant de colonies présentant après le début du nourrissage une mortalité en masse subite. Il semble que ces abeilles ne supportent plus le travail que comporte la mise en réserve et l'assimilation de cette nourriture abondante. On retrouve presque régulièrement parmi ces abeilles malades et mortes un certain nombre de ces dernières avec des plaquettes de cire sous les anneaux abdominaux. Cette affection est passagère ; après cette première mortalité les colonies se comportent normalement.

Il est réjouissant de constater combien l'intérêt porté à ces questions de maladies est en croissance. Les essais tentés avec des remèdes dans de nombreuses sociétés en fournissent un bel exemple (à ce sujet des communications plus complètes paraissent également dans l'*Annuaire agricole*).

L'idée s'impose toujours davantage que chaque apiculteur doit savoir si oui ou non son rucher est atteint d'une maladie contagieuse. C'est à juste titre que M. B. Dürr dans son article : « Cela en vaut-il déjà la peine aujourd'hui ? » (*Bienenzeitung*, juillet 1927), attire l'attention sur ce fait que plus d'un travail doit être exécuté différemment selon que les colonies sont infectées ou non.

Pour clôre, je tiens encore à remercier chaleureusement les inspecteurs d'abeilles, les comités des sociétés ainsi que tous les apiculteurs du pays et de l'étranger qui nous ont prêté leur concours en 1927.

Le traducteur : *Dr E. R.*

---

## ESSAIS DE LUTTE CONTRE LE NOSÉMA

(SUITE ET FIN.)

---

Dans le temps, les apiculteurs se racontaient qu'ils avaient employé deux ou trois bouteilles de sirop pour nourrir, ou parlaient même d'un double-litre, et maintenant ? Avons-nous empêché la

dysenterie avec le succédané sucre et ainsi ouvert la porte toute grande au noséma ?

Toutes les observations citées ne suffisent-elles pas pour entreprendre des essais avec le nourrissage au miel ? Voyons-encore quelles sont les suites de ces erreurs d'alimentation aussi bien chez l'homme que chez l'animal. A part la grande teneur en matière sucrée du miel, ce dernier contient encore des ferments, des sels minéraux et des vitamines. D'après Caillas ce serait la vitamine B, alors que d'autres chercheurs déclarent ou supposent que le miel ne contient point ou très peu des vitamines connues à ce jour. Quoiqu'il en soit, il contient des sels minéraux en quantité et il est possible qu'avec le temps on y découvre encore une espèce de vitamine dont nous ne connaissons pas encore les effets. Par contre dans le sirop de sucre on ne retrouve ni sels, ni ferments, ni vitamines, et si le sucre seul peut être bon comme produit de développement pour les abeilles, il lui manque par contre complètement les substances complémentaires de l'alimentation comme on désigne aujourd'hui les sels minéraux et les vitamines. Si ces dernières viennent à manquer chez l'homme ou chez les animaux, ils tombent malades au bout d'un certain temps même si les produits nutritifs fondamentaux leur sont fournis en quantité.

Un exemple frappant de la chose est fourni par le Beri-Beri ; lors de la guerre sino-japonaise tous les habitants d'un camp de prisonniers, à Java, en furent victimes et on l'attribuait au climat et on transporta des malades dans une autre contrée, espérant avoir raison de la maladie, mais aucune amélioration ne se montra et même les prisonniers sains placés dans les nouvelles conditions climatiques tombèrent malades à leur tour.

Il arriva alors qu'un médecin nommé Eijkman observa un troupeau de poules présentant les mêmes symptômes que le Beri-Beri présentait chez les prisonniers. Par une coïncidence curieuse, ces poules étaient nourries avec le même riz que les prisonniers, c'est-à-dire du riz décortiqué. Dans ces contrées la nourriture principale consiste en riz, mais du riz complet, non décortiqué et la cuticule avec le germe sont utilisés pour la nourriture. Eijkman crut avoir trouvé la cause du Beri-Beri dans le manque de cette cuticule et du germe qui, en effet, ne se retrouvent pas dans le riz décortiqué. On se moqua de lui et ne croyait pas possible qu'une polynénite épidémique (inflammation des nerfs) puisse être guérie au moyen de la nourriture ; quelques-uns prétendaient même que le microbe de la maladie était connu, on l'avait baptisé « *micrococcus beriberikus* »,

et que par conséquent le Beri-Beri ne pouvait être guéri qu'en s'attaquant à sa cause directe, le microbe. On crut en effet pouvoir obtenir ce résultat au moyen de sels, d'alcaloïdes tels que la strychnine et d'autres poisons. Par contre Eijkman et d'autres, entreprirent des essais avec la nourriture et rapidement il fut démontré que dans ces mêmes régions les habitants restaient sains qui étaient nourris avec du riz complet au lieu de riz décortiqué, donc lorsqu'ils recevaient et l'enveloppe et le germe des grains de riz. Or ce sont justement ces parties qui contiennent la vitamine et par la suite on observa que la terrible maladie éclatait seulement lorsque manquait la vitamine et disparaissait dès que la vitamine B était donnée en quantité suffisante. A ce sujet le Dr Abderhalden a entrepris d'intéressantes expériences avec des pigeons.

Des faits analogues ont été observés pour le scorbut et d'autres maladies attaquant surtout les marins parce que leur nourriture contenait trop peu de vitamines et de sels minéraux. Le même manque de matières complémentaires provoque également le rachitisme chez les enfants non nourris au sein, chose reconnue depuis plusieurs années déjà par les médecins des enfants et l'adjonction à la nourriture des substances déficitaires a donné des résultats surprenants et de grands succès.

Pour terminer citons encore un exemple tiré de la vie animale. Il y a quelques années on remarqua chez de jeunes animaux une maladie spéciale que l'on nomma « ramollissement des os ». Le mérite d'avoir étudié cette maladie revient à MM. les Dr Liechti et Dr Ritter, du Liebefeld près Berne, lesquels observèrent qu'elle éclatait lorsque dans la nourriture des animaux manquaient les sels de calcium et l'acide phosphorique. Dès que ces sels étaient mélangés à la nourriture, la maladie disparaissait et actuellement on sait que la manie de lécher chez les animaux est également due à un manque de sels de soude.

Depuis que M. G. Bunge a fait paraître son traité sur la chimie physiologique et pathologique diverses expériences ont été tentées et beaucoup de ces expériences ont prouvé que les animaux périssaient dès qu'ils étaient privés de sels minéraux dans leur nourriture et parmi ces animaux un certain nombre étaient emportés par une infection causée par des bactéries. Le contraire serait-il vrai seulement chez les abeilles ? Au printemps surtout les abeilles, par leur manière d'être, témoignent d'un besoin, pour ne pas parler de véritable faim, de sels minéraux et recherchent de préférence les fumiers humides où elles trouvent ces sels ; la sciure du jeune bois de hêtre

semble également leur être agréable et souvent on les voit s'abreuver auprès du lisier.

Ceci devrait au moins nous inciter à faire des essais avec une nourriture d'hiver complète, c'est-à-dire avec du miel. Il est vrai qu'il coûte plus cher que le sucre, mais des ruches saines en se développant mieux et en butinant davantage auront tôt fait de couvrir le déficit au printemps.

En me basant sur ces observations et ces faits je proposerais aux apiculteurs de procéder aux expériences suivantes :

Lors de la mise en hivernage et de l'approvisionnement d'automne quelques colonies d'essai ne seront nourries qu'avec du miel. Le complément pour la nourriture hivernale ne contiendra donc aucune trace de sucre ; on ne nourrira qu'avec du miel et du miel de fleurs. Le miellat ne convient pas pour l'hivernage car il provoque facilement de la diarrhée dès que les abeilles n'ont pas l'occasion de faire des sorties. Je sais aussi bien que d'autres que l'hivernage sur du miel coûte plus cher que celui sur du sirop de sucre, mais il est à espérer que malgré cela la rentabilité de l'apiculture ne sera pas sérieusement amoindrie. Si les essais donnent un résultat positif, nos colonies se développeront d'autant mieux et par cela même auront de plus sérieuses récoltes. Il n'y a pas de doute que là où le noséma ne donne aucun symptôme spécial pathologique, le développement et la récolte des colonies seront meilleurs. D'ailleurs les spores du noséma se trouvent dans presque toutes les colonies de notre pays.

Dans les cas où l'approvisionnement propre des colonies est composé en grande partie de miellat, je recommanderais encore un autre essai. Comme à l'ordinaire la récolte sera faite et la nourriture destinée à compléter les provisions d'hiver sera composée en parties égales (1 : 1) de miel de fleurs et de sirop. Une raison pratique me pousse principalement à tenter cet essai et c'est le fait que le nourrissage d'hiver coûtera beaucoup moins que dans la première expérience. De bons résultats peuvent également être obtenus quoique les cendres du miellat ne contiennent pas la même quantité de sels minéraux importants que le miel de fleurs (potasse, acide phosphorique). Il faut surtout éviter que le miel destiné à la nourriture ne soit trop chauffé ou même porté à l'ébullition, comme c'est encore si souvent le cas pour le sirop de sucre, car une trop grande chaleur détruit les vitamines et le miel surchauffé perd ses ferments et son arôme. Si les substances minérales de ce miel surchauffé subissait encore des transformations dans ses parties minérales on pourrait réellement le taxer de miel dénaturé.

On rencontre souvent des apiculteurs qui escomptent une guérison surtout au moyen de traitements avec des médicaments. Ils pourraient entreprendre des essais en nourrissant avec des sels contenus dans le miel, mais pour le dosage et le mélange exacts, je m'en rapporterais aux chimistes (voir les analyses de miel du Dr E. Elser, du Liebefeld, ou de F.-E. Nottbohm, de l'Institut hygiénique de Hambourg). Il faut toutefois relever que les parties minérales contenues dans les cendres du miel ne sont pas identiques avec les matières que la nature offre aux abeilles, mais on peut espérer que l'abeille avec son grand nombre de glandes est capable de transformer les sels minéraux contenus dans la nourriture de manière à les rendre assimilables par son organisme. En se basant sur cette supposition on devrait pouvoir trouver là une méthode de traitement qui pourrait être curative ou préventive.

Tous ces essais sont simples et à la portée de chaque apiculteur ; ils sont très instructifs même si le résultat en était négatif. En tout cas ils permettraient de dire si le noséma est une maladie de la nutrition ou non et nous espérons qu'ils nous montreront bientôt le chemin de la lutte victorieuse contre le noséma pour le plus grand bien de l'apiculture et de l'économie rurale.

Toutefois tous les essais tentés n'auront une réelle valeur que s'ils sont soumis à des essais de contrôle correspondants, d'où il ressort qu'à part les colonies traitées il faudra encore nourrir des colonies d'après les méthodes employées jusqu'à ce jour.

Il est fort possible que les résultats favorables ne soient pas encore évidents partout après les premiers essais, car les suites des maladies dues à la nutrition, c'est-à-dire la réceptivité pour les infections, peuvent souvent se transmettre à plusieurs générations de suite. C'est pour cela qu'il sera bon que les essais soient tentés pendant deux années consécutives sur les mêmes colonies.

Le traducteur : Dr E. R.

Masshard, Berne.

---

## ENCORE LE NOSÉMA

---

C'est après l'article de M. Vorlet, paru dans le *Bulletin* de juin, que je me décide à vous faire part d'un essai que j'ai fait depuis trois ans, pour lutter contre le noséma.

Pour commencer par le commencement je vous dirai que, sauf erreur, le 5 mai 1925, j'avais expédié au Liebefeld des abeilles de trois ruches, qui malgré assez de couvain, ne se développaient pas normalement. M. Morgenthaler m'a répondu que les trois échantil-

lons avaient le noséma, et me priait de le tenir au courant de ce qu'il en adviendrait par la suite.

Je ne voulais pas répondre avant de voir comment se comporteraient ces ruches. Après leur avoir changé les reines, c'est à ces trois ruches que j'ai mis les premières hausses l'année suivante (1926). Tout heureux d'avoir trouvé cette solution, mais ne voulant pas en faire part aux collègues pour le moment, je poursuivis ces expériences jusqu'à aujourd'hui encore. Profitant de cellules royales disponibles, je renouvelle la reine d'une ruche en retard, probablement, à cause du noséma. Seulement, je me demande si c'est bien le moyen radical de lutte qu'il faut adopter, vu que le mal atteint toujours de nouvelles ruches. D'où cela provient-il, peut-être de n'avoir pas été encore assez minutieux dans les manipulations ?

Me basant quand même sur ces résultats, je continuai les mêmes opérations et toujours avec succès.

Si je ne vous ai pas fait part plus tôt de ces essais, je craignais de passer pour ridicule (quel poltron je suis), mais puisque je ne suis pas le seul à constater le fait, je conseillerais à tous les apiculteurs ayant des ruches atteintes du noséma, de tenter l'opération, il en vaut vraiment la peine. Mais n'attendez pas trois ans de donner de vos nouvelles comme votre serviteur.

St-Cierges, le 7 juin 1928.

A. Versel, apiculteur.

## ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OU PERSONNEL

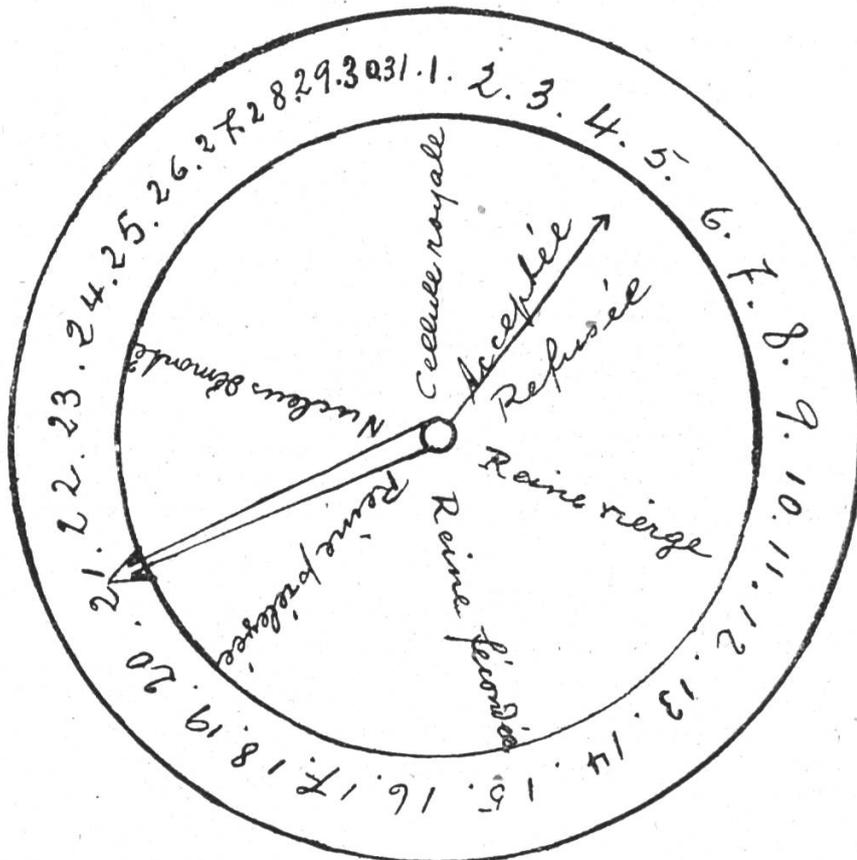
(SUITE)

207. Je préfère ne pas encager les cellules royales operculées, parce qu'il est préférable, à mon avis, qu'elles soient maintenues à une bonne température par le contact direct des abeilles. De plus, la reine, à sa naissance, est immédiatement nourrie par les abeilles, même si on a introduit dans une colonie ou un nucléus, une cellule royale operculée, ce qui est beaucoup plus simple que d'introduire une reine vierge.

208. Toutefois l'éleveur commercial a besoin de cages-viviers, parce que, élevant beaucoup de reines, il peut momentanément manquer de nucléi prêts, et parce qu'il peut ainsi éviter d'en former d'autres, et attendre que celles déjà données à des nucléi soient fécondées. Nous parlerons de ces viviers au N° 484 et de l'introduction des

reines vierges aux Nos 608 et suivants pour l'économie de travail que cela apporte dans l'élevage commercial.

209. *Annotations.* — S'il veut que son travail soit efficace et agréable, l'éleveur industriel a absolument besoin d'un système d'annotations clair et précis, et rapidement consulté. En plus de cela il se servira, pour une plus grande célérité dans les opérations, d'un cadran appliqué sur le nucléi et sur les ruches d'élevage, ou d'objets posés sur les toits d'une certaine manière. Voir aussi le système de Pratt, au N° 331. Voici, ci-contre, un exemple de cadran :



1, 2, 3, 4, 5, etc., 29, 30, 31 désignent les dates du mois. Les annotations : cellule royale, acceptée, refusée, etc. sont les opérations effectuées. La petite aiguille se place sur l'indication écrite, soit l'opération effectuée, et la grande sur la date à laquelle cette opération a été faite ou constatée.

210. L'élevage commercial des reines est une affaire assez compliquée, toute de minutie et de détails infinis qui tous réclament une attention continuelle : là des cellules operculées qu'il faut renouveler, là des cellules commencées qu'il faut changer de place, là des reines emprisonnées qu'il faut libérer, là des reines fécondes à prélever, là

des colonies orphelines à vérifier, là des nucléi à refournir de cellules royales, là des nourrisseurs à enlever ou à remplir, là des rayons prêts dont il faut utiliser les œufs, là des cages à remplir de candi, puis des expéditions des lettres à écrire, etc., etc.

Le manque d'annotations tenues jour par jour, au même heure par heure, ne pourrait donner que confusion et désordre de telle façon qu'il serait impossible d'aller plus avant.

211. Le livre d'annotations suggère les opérations à faire dans la journée et à préparer pour le lendemain. Il est rarement possible pendant un élevage de reines, de renvoyer une opération. Le cadran, ou un objet placé sur la ruche indique immédiatement la condition intérieure de chaque famille, et, par cela, la suite des opérations, si l'on peut en disposer, etc.

212. Celui qui élève des reines pour son propre usage, bien qu'il puisse se contenter des indications les plus sommaires, sera toujours mieux renseigné par l'usage du cadran, du livret, etc.

213. Il ne faut surtout pas attendre de préparer le matériel au moment du besoin. Les ruches, ruchettes pour nucléi, les nourrisseurs, etc., *tout doit être préparé à l'avance*. Avant toute chose, il faudra former les gros nucléi qui fourniront les petites familles pour la fécondation des reines. Nous en reparlerons au N° 389.

#### AUTRES MÉTHODES

214. Cette méthode, qui permet d'obtenir en une fois un grand nombre de cellules royales reçut bon accueil et fit ses preuves. Elle fut exposée pour la première fois en Europe par Hans Pachaczeth, dans le *Bienenvater*, de Vienne, alors qu'elle est due à J. Hoptkins, et qu'elle a été expérimentée par lui en Australie.

215. En peu de mots, elle consiste en cela : on place un rayon neuf dans le milieu de la meilleure ruche, où la reine le remplira d'œufs. Quand les premières larves commencent à apparaître, on le porte dans une chambre bien chaude et on le pose sur une table. Avec un couteau, on fait des entailles en long jusqu'à la paroi médiane, comme pour le diviser en bandes : une bande large de trois cellules, la suivante de une cellule, etc. ; on racle toutes les cellules des bandes larges, laissant intactes celles larges d'une seule cellule. Dans celles-là, on enlève alternativement un œuf, comme dans la méthode Alley, pour ne pas avoir des cellules accouplées.

216. On place ce rayon sur les cadres, de plat, d'une ruche rendue orpheline, les cellules préparées tournées en bas, mais tenues

suffisamment soulevées pour que les abeilles puissent allonger les cellules sans arriver aux cadres. Les abeilles feront le reste.

217. L'idée sommairement exposée, voici quelques précisions : je dirai que, premièrement, son avantage est de donner un grand nombre, même une centaine de cellules royales en une seule fois. C'est donc une méthode pour les éleveurs industriels. Mais, est-ce bien, de faire élever autant de reines en une seule fois et d'une seule ruche ? Seront-elles bien nourries et réussiront-elles ? L'opinion est qu'il ne convient pas de faire élever plus de deux douzaines de reines à une seule ruche en une seule fois. On craint qu'autrement elles ne reçoivent pas une nourriture assez abondante, et que les reines qui naîtraient seraient peu fécondes et de courte vie. (Voir N° 358.)

218. Mais les auteurs de la méthode répondent que la chose n'est vraie que quand les cellules ont été élevées par une petite ruche. Dans une forte, au contraire, au comble de la récolte, avec des milliers de nourrices sans couvain, on peut voir même cent cellules contenant une quantité de gelée royale non consommée après que les reines sont écloses, et ces reines sont fortes.

219. Celui qui utilise la D.-B. peut placer un grand cadre dans la ruche de choix pour obtenir des œufs. Il faut que ce rayon soit construit sur fil de fer pour qu'ensuite, placé de plat, il ne s'affaisse pas. Il convient aussi qu'il soit neuf, c'est-à-dire qu'il n'y ait jamais eu de couvain, pour avoir de la facilité à racler les files de cellules.

220. Après quatre ou cinq jours, si l'on donne de la cire gaufrée, il est garni d'œufs. On rend alors orpheline la ruche d'élevage, à laquelle on enlève la majeure partie de son couvain découvert, comme il a été dit aux N°s 168 et suivants.

221. Le jour après on retire le rayon contenant œufs et larves ; on en brosse les abeilles et on le porte dans une chambre chaude et on opère comme il a déjà été expliqué, en commençant par une bande de trois cellules, dès le porte-rayon.

222. On ne laisse pas d'œufs sur les fils de fer afin de pouvoir couper les cellules.

223. On détruira les œufs et les larves qui auraient pu rester sur l'emplacement des cellules enlevées. Pour cela on passe une brosse dure qui enlèvera tout.

224. Sur les cadres de la ruche orpheline, on pose un cadre vide et là-dessus le cadre préparé que l'on tient au chaud par une couverture. On ajoute une hausse vide et l'on place le plafond et le toit.

(A suivre.)

## La fabrication économique des cirages, cirages-crèmes, encaustiques et brillants liquides avec les déchets de cire du rucher.

### II

*Fabrication des encaustiques.* — Il y a très peu de différence entre un cirage-crème tel que nous en avons donné la composition au commencement de cette étude et une encaustique.

Nous emploierons donc pour la fabrication de cette dernière un procédé tout à fait analogue. Mais je ne saurais trop mettre en garde mes lecteurs contre les dangers de cette manipulation, si on le fait sans soins et sans précautions. Souvent, par raison d'économie, on emploie l'essence minérale ; les dangers sont encore plus grands qu'avec l'essence de térébenthine car l'essence minérale est beaucoup plus volatile que cette dernière. Par conséquent, opérez loin de toute flamme. Surtout ne chauffez jamais à feu nu. Lisez à ce propos les faits divers des journaux et vous verrez combien d'accidents sont dus à l'imprudence de ménagères ayant commis la maladresse de fabriquer leur encaustique sur un réchaud à pétrole ou un fourneau à gaz.

Vous aurez placé vos déchets de cire dans un sac, comme il a été dit précédemment. Vous compterez pour une partie de cire, 2 parties d'essence et vous aurez la formule :

Cire d'abeilles	0.500
Essence minérale ou de térébenthine	1 litre

La petite quantité de propolis qui aura été dissoute avec vos déchets n'est pas nuisible, au contraire, car elle concourt à donner aux objets que vous frottez un lustre beaucoup plus durable.

Il est très possible de remédier à l'inflammabilité des encaustiques à base d'essence, en substituant à cette dernière par exemple le trichlorure d'éthylène. C'est un composé assez volatil qui dissout très bien la cire et qu'on peut se procurer chez les droguistes. Il est près de moitié moins cher que l'essence de térébenthine.

S'il s'agit de meubles ou de parquets clairs, l'encaustique peut être employée telle qu'elle a été fabriquée. S'il s'agit au contraire de parquets ou de meubles foncés, ou que l'on est désireux de teinter, il faut procéder à une mise en couleur, d'ailleurs très simple.

Pour obtenir une teinte rouge, on utilise la racine d'orcanette qu'on trouve chez tous les droguistes. On prépare un extrait en faisant infuser 180 grammes d'orcanette dans 100 gr. de térébenthine. On verse dans l'encaustique jusqu'à l'obtention de la teinte désirée.

La teinte noyer s'obtiendrait facilement par l'addition de 10 à

12 % de stéarate de noyer. Une proportion moindre donnerait le noyer clair.

Enfin l'acajou serait obtenu d'une manière tout à fait analogue en utilisant un mélange en parties égales de stéarate de jaune et de stéarate de chrysoïne.

Notons en passant que l'essence de térébenthine donne aux encaustiques un brillant plus clair et plus durable que les autres dissolvants que j'ai envisagés.

*Fabrication des brillants liquides.* — Depuis quelque temps la mode semble mettre en faveur auprès du public des produits nouveaux qui sont en quelque sorte des encaustiques perfectionnées.

Ces brillants liquides ont notamment les avantages suivants :

- 1° Ils n'encrassent pas les meubles, et au contraire ils enlèvent les taches.
- 2° Ils sèchent presque instantanément.
- 3° Ils acquièrent un lustre immédiat, par un frottement très rapide et peu énergique.

Ce sont des avantages certains qui méritent que nous nous arrêtions quelque peu sur la composition de ces intéressants produits.

Les brillants liquides les meilleurs sont à base de cire d'abeilles et je parlerai surtout de ceux-là pour rester dans le cadre que je me suis tracé en entreprenant cette étude.

Tout d'abord, puisqu'il s'agit d'obtenir un produit à séchage rapide, on est obligé d'éliminer comme dissolvant l'essence de térébenthine. On la remplace habituellement soit par la benzine, soit par l'essence (rarement seule car elle donne un mauvais brillant), soit par le trichlorure d'éthylène que j'ai déjà mentionné à propos des encaustiques.

La benzine qui est relativement peu coûteuse donne d'excellents résultats. C'est elle que je propose d'utiliser.

Les déchets de cire du rucher sont placés dans un petit sac, comme il a été dit.

Pour 100 gr. de déchets, il faut compter environ 150 gr. de benzine du commerce. La dissolution s'opère rapidement ; elle est complète au bout de 24 heures.

Si la cire utilisée contient de la propolis, le liquide peut être utilisé tel quel. Si elle n'en contient pas, je conseille d'ajouter un peu de colophane. Pour un brillant couleur noyer, nous arrivons alors à la formule suivante :

Déchets de cire	100
Colophane	4
Stéarate de noyer	2
Benzine	150

Les brillants liquides du commerce contiennent outre la cire d'abeilles (certains n'en renferment pas cependant) soit un vernis soluble à l'alcool, soit au contraire des cires à point de fusion élevé.

En effet, on peut reprocher à la cire d'abeilles, lorsqu'il s'agit de la préparation d'un cirage, d'une encaustique ou d'un brillant, son peu de dureté. Son plus grand défaut, c'est qu'après avoir obtenu le lustre par frottage, si on applique les doigts, ils *marquent*. C'est un inconvénient grave auquel on remédie en mélangeant à la cire d'abeilles de la *cire de carnauba*, ou de la *colophane*, comme je l'ai indiqué.

La coloration s'obtient comme pour les encaustiques. La formule précédente indique les proportions à employer pour obtenir un brillant noyer. Les brillants acajou, jaune, etc., s'obtiennent par un procédé analogue, en variant le colorant.

Le mode d'emploi de ces produits est extrêmement simple. Au moyen d'un linge on prend une très petite quantité de matière qu'on étend rapidement. On peut aussitôt obtenir le brillantage en passant à deux ou trois reprises un linge de flanelle. Outre l'économie que l'on réalise sur la matière, car il en faut très peu, on économise aussi son temps et ses forces, ce qui est précieux à plus d'un titre.

Si l'on veut encore parfaire ce produit, je recommande d'ajouter quelques gouttes d'ammoniaque liquide, qui s'émulsionne très bien dans la masse en présence des cires. Le brillant liquide ainsi obtenu détache parfaitement les meubles sur lesquels on l'utilise.

En résumé, les apiculteurs opéreront sagement en fondant tous les déchets de cire du rucher. Ces déchets, à peu près sans valeur marchande en raison de la très grande difficulté en présence de laquelle on se trouve pour récupérer la cire qu'ils contiennent par un procédé rapide et rémunérateur, pourront cependant, dans ces petites fabrications familiales, rendre des services plus grands que la valeur qu'ils représentent.

*Alin Caillas,*  
Ingénieur agricole.

## Pesées de nos ruches sur balance en mai 1928

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Choex (Valais)	615	D.-B. moyen.	3750	6850	1600	29	3050 Dim.
Premploz »	880	D.-T. »	700	500	200	28	200 Aug.
St Luc »	1650	D.-B. »	—	4600	—		4600 Dim.
Chili s. Monthey	401	» »	3700	6500	1000	1-29	2800 »
Bulle (Fribourg)	780	» »	10100	6200	2300	2	3900 Aug
Châtelaine (Genève)	430	D.-B. bonne	—	—	—	—	—
Vandœuvres »	430	D.-T. très bon.	7000	5700	1600	31	1300 Aug
Sullens (Vaud)	603	D.-B. faible	4800	4400	1000	29-30	400 »
Vuibroye »	620	D.-B. bonne	10800	9000	3900	2	1800 »
Côte Neuchâteloise	450	» »	500	4650	—	—	4150 Dim.
Cressier (Neuchâtel)	450	» »	400	3500	300	31	3100 »
Coffrane »	800	D.-T. moyen.	4800	4500	1100	3	300 Aug.
Buttes »	700	D.-B. »	pas de résultat	—	—	—	—
Le Locle »	900	» »	6450	1550	1800	28-29	4900 Aug.
Tavannes (Berne)	761	» »	450	550	150	3	150 Dim.
Glovelier A »	515	D.-B. bonne	650	1150	300	25	500 »
Prêles »	820	» »	5450	5450	1900	3	balance
Corcelles »	650	D.-B. moyen.	450	600	200	28	350 Dim.
Glovelier B »	515	B.-B. »	700	1400	300	25-6-7	700 »

## ECHOS DE PARTOUT

---

### Au Tessin.

Les délégués de la Société tessinoise d'apiculture ont eu leur assemblée annuelle à Cevio, le 6 mai. La société compte 600 membres ; 500 apiculteurs environ n'en font pas partie. La situation financière est prospère : le capital social s'élève à fr. 7618,80 et le fonds de réserve des assurances à fr. 4221.10, soit fr. 11,839.90 au total.

### Une reine fécondée au commencement de mars.

Vers la fin de l'été dernier, M. Chabanel, à Prilly, constata qu'une de ses colonies était orpheline. Il lui donna une reine qui ne fut pas acceptée. La ruche contenait un certain nombre de mâles, et il eut l'idée de la conserver telle quelle et de tenter une expérience. En février, il donna un rayon de couvain à la colonie orpheline, et il eut le plaisir de trouver, au milieu de mars, une belle ponte, serrée et régulière. Il avait craint un moment que les faux-bourçons hivernés n'eussent peut-être perdu une partie de leur vigueur, mais il ne semble pas que ce soit le cas, car aujourd'hui la reine continue à pondre d'une manière exemplaire et sa progéniture paraît normale.

Serait-il possible de généraliser ce procédé ? On rendrait orpheline, avant le massacre des mâles, la meilleure colonie du rucher, puis, en prenant contre le froid les précautions nécessaires, on lui ferait élever de très bonne heure des reines qui seraient fécondées par les mâles choisis, seuls existant à ce moment. Ces reines pourraient être utilisées avant l'essaimage. Ce serait plus simple, plus sûr, et moins dangereux que les stations de fécondation. Un éleveur de reines voudra peut-être tenter l'expérience : cela en vaut certainement la peine.

### Deux reines dans la même ruche pendant tout l'hiver.

Le 20 février, M. Monnet, inspecteur des ruchers à Montreux, et M. Belloni, apiculteur au même endroit, ont constaté ensemble la présence de deux reines sur le même rayon. Toutes deux étaient assez grosses et leurs ailes ne présentaient aucune déchirure. Elles avaient le thorax noir et sans poil et se ressemblaient beaucoup, de sorte qu'il était difficile de les distinguer l'une de l'autre. Cependant l'abdomen de celle qui paraissait la plus vieille était un peu plus arrondi que celui de la seconde. La ponte n'avait pas commencé.

Le fait de trouver deux reines dans la même ruche n'est pas très

rare. Toutefois, les deux reines de M. Belloni ont passé tout l'hiver côte à côte, et c'est cela qui est étonnant. Quelque apiculteur aurait-il, une fois ou l'autre, fait une constatation semblable ?

#### Encore l'arséniate de plomb.

La Fédération vaudoise a décidé de recueillir tous les renseignements concernant l'emploi des solutions vénéneuses. C'est pourquoi, au risque d'ennuyer peut-être les lecteurs du *Bulletin*, nous pensons bien faire de reproduire les informations suivantes.

Du *Journal d'horticulture du canton de Vaud*, numéro de juin 1928 : « M. Spahn rend compte des expériences faites en Valais pour le traitement d'été des cultures fruitières. C'est un poison violent, obligeant à prendre toutes les précautions nécessaires pour son utilisation en pulvérisations. L'emploi de l'arséniate doit être rejeté partout où il y aurait des sous-cultures de légumes, fraises ou fourrages prêtes à être consommées ».

Du même numéro, communiqué de la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles de Lausanne :

« Nous avons toujours déconseillé et déconseillons encore les traitements arsenicaux sur cerisiers *après floraison*.

» Dans nos régions, certaines variétés de cerises, telles que les guignes précoces, fleurissent habituellement à la fin d'avril et mûrissent dès la fin de mai. Un traitement arsenical opéré après floraison sur ces variétés peut présenter un danger certain, les cerises se consommant avec la pelure.

» Une certaine réclame se manifeste dans nos campagnes, tendant à encourager l'application de traitements arsenicaux après floraison sur les cerisiers. Nous tenons donc à répéter nos avertissements antérieurs : *l'application de traitements arsenicaux ne peut être admis sur les cerisiers qu'avant floraison*.

» Un malheureux et grave accident, survenu dernièrement dans le canton, rappelle les dangers classiques de l'arsenic et de ses sels. »

Nous ajouterons qu'un propriétaire de Crissier, près de Lausanne, ayant traité des arbres situés à la limite de sa propriété, le vent emporta une partie du liquide sur le pré d'un voisin. Celui-ci ayant fauché l'herbe quelques jours plus tard, trois de ses vaches avortèrent. L'une dut être abattue et enfouie, une analyse opérée par le laboratoire cantonal ayant montré que la viande, imprégnée de poison, était impropre à la consommation.

Nous devons à la vérité de dire que notre rucher de trente colonies est situé à 500 m. environ des arbres traités et que nous n'avons

rien observé d'anormal chez nos abeilles. Il est vrai qu'à l'époque du traitement, la dent-de-lion et les cerisiers, qui abondent autour du rucher, étaient en pleine floraison. Il est donc possible que les butineuses n'aient pas eu besoin d'aller à la récolte jusqu'à 500 mètres.

Par contre, nous avons vu la semaine dernière, à Mont-sur-Rolle, un grand rucher qui semblait magnifique au premier printemps, et dont presque toutes les colonies sont extraordinairement affaiblies. Un certain nombre sont mortes, après avoir rempli de couvain plusieurs rayons. Le propriétaire du rucher, sans rien affirmer, se demande si le traitement des arbres fruitiers, pratiqué autour de chez lui sur une grande échelle, n'est pas responsable en partie de la catastrophe.

*J. Magnenat.*

---

### CETTE MAUVAISE CRISE DE MÉGALOPSIE.

---

Tous mes remerciements à Barbichon, pour son gentil poulet, il est assez difficile d'en apprécier la grande valeur ; après deux mois à l'engrais il est préparé très finement.

Quant à St-Pierre laissons-le bien tranquille, il doit être aux prises avec de grandes difficultés si l'on en juge par le temps dont il nous a gratifiés dernièrement.

Maintenant occupons-nous de ces malheureux fr. 50,000, il est bien regrettable et pour les membres du comité de la Romande et pour l'honorable apiculteur que j'ai déformé les paroles qui ont été prononcées ; la faute m'en incombe à moi uniquement. Si j'avais eu connaissance plus vite des faits exacts, j'aurais rectifié dans le *Bulletin* suivant ; cela aurait épargné bien des peines à Barbichon.

Que voulez-vous il n'y a que celui qui ne fait rien qui ne se trompe pas.

Au jour d'aujourd'hui où l'on parle facilement de millions et de milliards, les 50,000 de l'Office Vétérinaire ne me paraissaient pas exagérés. Il y a tant de grandes sommes d'argent inscrites dans les budgets de la Confédération qui sont employées pour des choses moins utiles. Mais puisque le gâteau a dû se partager entre toutes les sociétés suisses d'apiculture, tout naturellement les parts étaient diminuées. Je n'ai jamais pensé à mettre en doute l'honnêteté des membres du comité de la Romande et le *Bulletin*, et je vous assure Barbichon, qu'une crise de mégalopsie (puisque vous la nommez ainsi) ne me reprendra pas, je l'espère ; car étant bon conseiller et docteur, vous m'avez guéri complètement... d'une maladie que je n'avais pas.

*Georges Schmid.*

---

## BULLETIN SANITAIRE

### CANTON DE VAUD

<i>District</i>	<i>Commune</i>	<i>Ruchers</i>	<i>Colonies</i>	
			<i>Total</i>	<i>Malades</i>
<i>Acariose :</i>				
Aigle	Aigle	5	78	8
<i>Loque américaine :</i>				
Echallens	Naz	2	14	2
Morges	Lavigny	2	10	2
<i>Loque européenne :</i>				
Lausanne	Jouxten	1	13	5
Oron	Les Tavernes	1	12	1
Payerne	Henniez	4	23	11

## VIII<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL D'APICULTURE TURIN

10 au 17 septembre 1928

### PROGRAMME

Septembre 10, à 15 h. — Ouverture du Congrès. Assemblées particulières dans les différentes langues.

Septembre 11, à 9 h. 30. — Discussion du premier thème : De l'élevage artificiel des reines de différentes races d'abeilles et particulièrement de race italienne. Du moyen le plus efficace pour réaliser la sélection de la race en vue de la beauté, de la douceur et de la prolificité. — A 15 h., suite et conclusions de la précédente discussion.

Septembre 12, à 9 h. 30. — Passage au deuxième thème (suite aux décisions prises par le Congrès de Québec). Quelles sont les propositions à suggérer aux gouvernements, en vue de dispositions législatives à adopter, pour arriver à la réalisation du contrôle sur les maladies des abeilles et du couvain, pour empêcher la vente des colonies et du matériel infectés, aussi bien à l'intérieur que de l'un à l'autre Etat. — A 15 h., suite et conclusions de la précédente discussion.

Septembre 13, à 9 h. 30. — Discussion du thème : Maladies actuelles dominantes chez les abeilles. — A 15 h., suite et conclusions de la précédente discussion.

Septembre 14. — Assemblée plénière de fermeture et résumé des différentes conclusions particulières, présentées sous la forme de

vœux ou de dispositions. Nominations diverses au sein de la Commission Internationale et remplacement du secrétaire-général qui se retire de la vie apicole ; études relatives à l'organisation du prochain congrès.

Septembre 15 et 16. — Visites et excursions : à l'Exposition générale, aux ruchers, aux choses et lieux les plus intéressants de Turin et des environs. (Ce programme sera communiqué par la suite à tous les adhérents.)

Dans l'intervalle des séances, des expériences pratiques auront lieu sur les méthodes de traitement des maladies, et sur les différentes méthodes d'élevage ; des expériences mettront aussi en évidence les particularités caractéristiques qui distinguent l'abeille italienne dans les différentes régions.

Le Congrès sera tenu sous le haut patronage du roi ou d'un membre de la famille royale, et la présidence honoraire de S. E. M. Mussolini.

Les membres du Congrès, jouiront de rabais exceptionnels sur les chemins de fer, accordés pour les grandes manifestations de Turin.

Ils trouveront à se loger dans les hôtels de 1<sup>er</sup> ou de 2<sup>me</sup> ordre, selon leur goût, à des prix modérés, qui seront communiqués par la suite.

On espère pouvoir fermer le Congrès, le dimanche 17 septembre, à Rome.

Turin, la ville royale et hospitalière, rendra honneur à tous les membres du Congrès de toutes les nations, par des réceptions, des représentations théâtrales, des conférences, des excursions utiles et divertissantes.

Le montant des adhésions au Congrès est fixé comme suit :

Pour tous les pays d'Europe (sauf l'Italie) : *a)* Gouvernement, 50 francs ; *b)* Fédérations et sociétés, 50 francs ; *c)* Membres protecteurs, 20 francs ; Membres effectifs, 10 francs.

Les inscriptions et le paiement des adhésions, *pour tous les pays*, doivent se faire chez le secrétaire général, 185, rue Gaucheret, Bruxelles, le plus tôt possible (compte chèques postaux N° 959.68).

Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Pour la Commission Internationale :

Le secrétaire-général,

Léon TOMBU,

185, rue Gaucheret, Bruxelles.

Le président,

Edoardo PERRONCITO.

## NOUVELLES DES SECTIONS

### Les apiculteurs neuchâtelois à la Béroche.

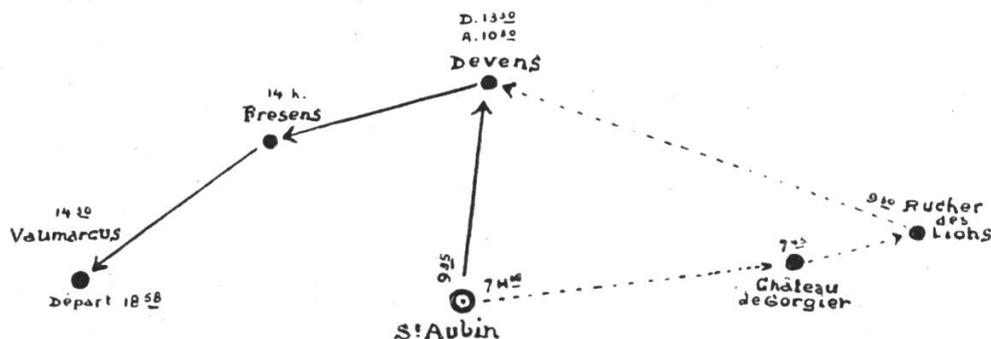
*Réunion annuelle de la Fédération neuchâteloise le 8 juillet 1928.*

C'est à la Béroche, cette année-ci, que les apiculteurs neuchâtelois sont conviés. La sous-section « Béroche » a entrepris l'organisation de la traditionnelle réunion de la Fédération. Et ce n'est pas peu dire, c'est connu que nos amis bérochois ne font pas les choses à demi. A l'attrait du splendide programme qu'ils ont établi s'ajoute celui de leur beau pays que l'on aime à appeler le « Montreux du canton de Neuchâtel ».

Aussi, le beau temps aidant, il y aura foule le 8 juillet à la Béroche. Jeunes et vieux y sont conviés car le programme, qui est divisé en trois parties, permet à tous d'y participer, même à ceux qui n'aiment pas les longues marches.

Pour les amateurs de vaste programme et de variétés, il y a la course à Gorgier et visite du château.

La seconde escouade fera la course au Devens et Vaumarcus. Et éventuellement ceux qui se refusent à tout effort pédestre peuvent se rendre directement l'après-midi à Vaumarcus où aura lieu la partie administrative avec visite du château.



Un tel programme permet aux dames et enfants d'accompagner les messieurs, ce sera une journée familière.

Quant aux frais, ils seront limités au strict nécessaire vu qu'un pique-nique est prévu.

Donc, cette belle journée se recommande d'elle-même et nous sommes certains que nombreux seront ceux qui voudront en profiter.

*Le Comité de la Fédération.*

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

*Pour les personnes désirant visiter le château de Gorgier :*

Départ : Le Locle 4 h. 55, Chaux-de-Fonds 5 h. 19, Neuchâtel 6 h. 45. Arrivée gare Gorgier-St-Aubin 7 h. 16, course à pied au château de Gorgier. Visite du château, visite du rucher des Lions, course jusqu'au Devens, rendez-vous au Devens à 10 h. 30.

*Pour les personnes arrivant par le train de 9 h. 35 :*

Départ : Le Locle 7 h., Chaux-de-Fonds 7 h. 28, Neuchâtel 9 h. Arrivée à Gorgier-St-Aubin 9 h. 35, course à pied au Devens, visite du rucher de l'établissement, 12 h. pique-nique (prière de prendre ses vivres), 13 h. 30 départ course Fresens-Vaumarcus, 14 h. 30 esplanade du château partie administrative. (Ordre du jour : 1. Prix du miel ; 2. conférence par M. Magnenat ; 3. divers). 16 h. collation, visite du château

et éventuellement visite de l'établissement horticole de M. S. Frutiger-Hauser et de son rucher.

Départ pour le retour 18 h. 58 (ce train permet à chacun de rentrer chez lui).

Les personnes désirant n'assister qu'à la partie administrative se rendront directement à Vaumarcus à 14 h. 30.

P.-S. — En cas de mauvais temps, la réunion aura lieu à St-Aubin, avec partie administrative à 14 h. à l'Hôtel Pattus.

\* \* \*

**Assemblée de la Fédération des apiculteurs jurassiens  
au Noirmont, Hôtel de la Couronne**

*le 15 juillet 1928, à 10 heures.*

*Ordre du jour :* 1. Allocution du président. 2. Procès-verbal. 3. La lutte contre les maladies qui menacent notre apiculture jurassienne, par M. Jean Gigon, inspecteur cantonal. 4. Comment rendre le rucher productif par le rajeunissement des colonies et la sélection. Formation d'essaims de réserve. Rapporteur : M. Léon Mouche. 5. Discussion et adoption des nouveaux statuts sur l'assurance loque. 6. Démonstration et emploi du matériel exposé par différents fabricants. 7. Visite du rucher de M. Paratte ou course aux Rochers des Sommètres.

Le dîner en commun aura lieu à l'Hôtel de la Couronne, à 13 heures, au prix de 3 fr. 50.

Le Comité compte sur la présence d'une nombreuse participation et les apiculteurs du Plateau se feront un plaisir de recevoir leurs collègues du Jura avec simplicité, mais aussi avec la plus franche cordialité.

*Le Comité.*

\* \* \*

**Pied-du-Chasseral.**

*Echo de l'assemblée de la Section à Nods.*

La visite des ruchers de nos collègues de Nods n'a pu se faire comme prévue ; ce jour, les écluses du Ciel étaient toutes grandes ouvertes et nos sociétaires tous pressés de se rendre à l'hôtel du Cheval-Blanc par les moyens de locomotions les plus rapides pour éviter ces copieuses douches.

Notre nouveau et sympathique président ouvre la séance par un salut de bienvenue et des remerciements aux participants.

Il salue particulièrement les apiculteurs de Nods, parmi lesquels il y a plusieurs fondateurs de la Section et en faisant l'assemblée chez eux, c'est une marque de sympathie à leur égard.

Les nouveaux statuts de la « Jurassienne » sont encore étudiés et certains articles demandent à être révisés pour la bonne tenue de notre caisse loque.

Les ruchers de Neuveville recevront encore la visite des surveillants en juillet pour le prélèvement d'abeilles à envoyer au Liebefeld pour analyses (cas d'acariose).

Le président se fait un plaisir de remercier les surveillants du district de Neuveville qui ont travaillé par dévouement et efficacement.

L'assemblée décide de s'adresser à MM. Aeschlimann à Saint-Imier pour la livraison de sucre cristallisé à fr. 52.— les 100 kilos, franco domicile ; les commandes sont prises de suite.

Le président fait un rapport sur la visite au Liebefeld sous la conduite de notre dévoué et sympathique M. Dr Morgenthaler ; ce fut une journée très instructive au profit de l'apiculture et agriculture.

Laboratoire complet pour l'étude des maladies des abeilles et honneur à ses dirigeants pour leurs études, afin d'extirper ces terribles maladies de notre patrie.

*Avis.* — Les apiculteurs désirant du sucre par l'intermédiaire de la Société doivent s'annoncer au président jusqu'au 7 juillet, dernier délai.

\* \* \*

### Montagnes Neuchâteloises.

Le temps qui semblait vouloir se jouer des apiculteurs des montagnes, n'a toutefois pas empêché la démonstration pratique sur l'élevage des reines par M. le Dr Brännich, prévue pour le 17 juin. Grâce à l'obligeance de MM. Perret frères, le spacieux pavillon mis à notre disposition donnait l'abri à 40 sociétaires et permettait ainsi la séance pratique d'avoir lieu. C'est à « Belle Maison », contrée tout particulièrement éprouvée par le cyclone du 12 juin 1926, que MM. Perret frères ont installé leur rucher. Le rez-de-chaussée de la maison est occupé par une belle sélection de volailles royaumant tout à leur aise dans de spacieux poulaillers. Et c'est au premier étage que sont logées nos petites amies dans de superbes ruches Burki-Jecker toutes neuves. Ce système peu répandu dans nos contrées intéresse vivement les visiteurs et les appréciations les plus diverses vont leur cours.

Après avoir souhaité la bienvenue à M. le Dr Brännich, le président lui donne la parole. C'est tout un petit laboratoire que le Docteur a emporté avec lui ; en éleveur de reines expérimenté, il possède un matériel pas compliqué du tout mais qu'il juge cependant nécessaire à la réussite de l'opération. En résumé, la manière de procéder est la suivante : Dans une boîte grillagée pour l'aération et pouvant contenir trois cadres de hausses B.-J., on suspend deux cadres contenant du miel et du pollen et l'on introduit une certaine quantité d'abeilles. Au troisième cadre qui doit prendre place entre les deux cadres occupant déjà la boîte, sont fixées, de la manière décrite dans différents ouvrages, les larves de trois à cinq jours de la colonie choisie pour l'élevage. Le cadre est alors introduit dans la boîte et laissé aux abeilles pendant 24 heures environ. Ce laps de temps écoulé, le cadre préparé pour l'élevage, déjà travaillé par le groupe d'abeilles, est donné à une colonie dont la mère a été encagée dans cette même colonie 48 heures environ auparavant et qui se chargera de terminer l'œuvre commencée par le petit groupe. Une dizaine de jours après, les cellules royales seront édifiées et deviendront disponibles.

Le maître, en tenue d'opération, avait autour de lui des élèves attentifs qui purent admirer la précision et la sûreté avec lesquelles les larves étaient introduites dans les amorces de cellules, ou enlevées au moyen d'un emporte-pièces et collées au cadre avec la cellule originale. Chaque opération était en outre agrémentée d'anecdotes personnelles qui rehaussaient le caractère très instructif de la démonstration ; M. le Dr Brännich est un vieux mouchier duquel les nombreuses expériences sont toujours les bienvenues.

Une courte séance administrative eut lieu ensuite à « Jérusalem », dans laquelle il fut décidé, sur demande de quelques membres, de prier M. le Dr Brännich de bien vouloir revenir dans dix jours nous donner en quelque sorte le complément de sa démonstration ; il s'agirait cette fois de l'utilisation des cellules édifiées. Notre hôte s'étant déclaré d'accord, la deuxième séance est fixée au mercredi 27 courant à 17 heures au même rucher.

La question des subsides pour le noséma est discutée et l'assemblée se rallie à une proposition tendant à ce que les intéressés reçoivent

au moins le maximum prévu par les statuts de la caisse d'entr'aide fixé à fr. 15.— par colonie défunte. Pour cette année, la caisse ayant pu allouer fr. 14.— par suite du nombre restreint de pertes, c'est donc fr. 1.— que le fonds pour les maladies créé dans notre section versera par ruche aux sinistrés.

La question du miel est aussi mise en discussion, mais les visages à ce moment s'assombrissent, car les hausses qui sont mises sont vides et pour peu que le temps continue le prix sera vite établi. Aucune décision n'est prise à ce sujet et c'est à Saint-Aubin, à l'assemblée de la cantonale, que le prix sera fixé.

L'assemblée ratifie l'entrée de trois nouveaux membres dans la société, charge le comité d'examiner la possibilité d'organiser un transport des membres et de leur famille par auto-camion à l'assemblée de la cantonale à Saint-Aubin le 8 juillet, et liquide encore quelques petites questions d'importance secondaire.

Il se fait tard et après de réitérés remerciements à M. le Dr Brünich ainsi qu'à MM. Perret frères, chacun regagne ses pénates, emportant de cette journée un excellent souvenir. G. M.

\* \* \*

### Section Erguel-Prévôté.

Nous avisons nos membres qu'ils peuvent obtenir du sucre pour le nourrissement d'automne au prix de fr. 50.— les 100 kilos, livrés à domicile. Se faire inscrire auprès du caissier A. Bohnenblust, à Saint-Imier, jusqu'au 15 juillet.

Les membres de la Section Erguel-Prévôté sont cordialement invités à se rencontrer le 15 juillet au Noirmont, à l'assemblée de la « Jurassienne » ; on est prié de bien retenir cette date. *Le Comité.*

## NOUVELLES DES RUCHERS

*Marc Gigon, g<sup>de</sup> receveur, Damvant, le 16 juin 1928.* — Damvant, 600 m. d'altitude. Je vous adresse ci-joint un petit résumé sur la marche de nos ruches depuis l'automne dernier.

L'hivernage s'est bien passé, il y a eu peu de mortalité, toutes les colonies ont répondu à l'appel, pas d'orpheline. Pour les provisions, c'était autre chose, on est arrivé au 20 avril avec des colonies presque à court de vivres, l'hiver a été tout à fait clément et la consommation a été d'autant plus forte, aussi après la première visite, a-t-il fallu vite prendre le chaudron pour préparer du sirop.

La fin d'avril et le commencement de mai, avec les belles floraisons de dents de lion dont étaient parées les prairies, ont donné un bel élan à nos ruches, mais vers le 15 mai nous avons été gratifiés d'un temps froid et maussade, pluie, neige, gelée, vent, rien n'a manqué, aussi l'élan qui avait été donné s'est trouvé arrêté ; la ponte a même été interrompue.

Voici juin qui nous ramène des meilleurs jours et remet un peu d'espoir au cœur. Ces jours-ci la récolte marche assez bien, les hausses se garnissent d'un beau miel or et les essaims sortent aussi, j'en ai déjà eu quatre sur dix ruches et je connais des collègues qui en ont davantage.

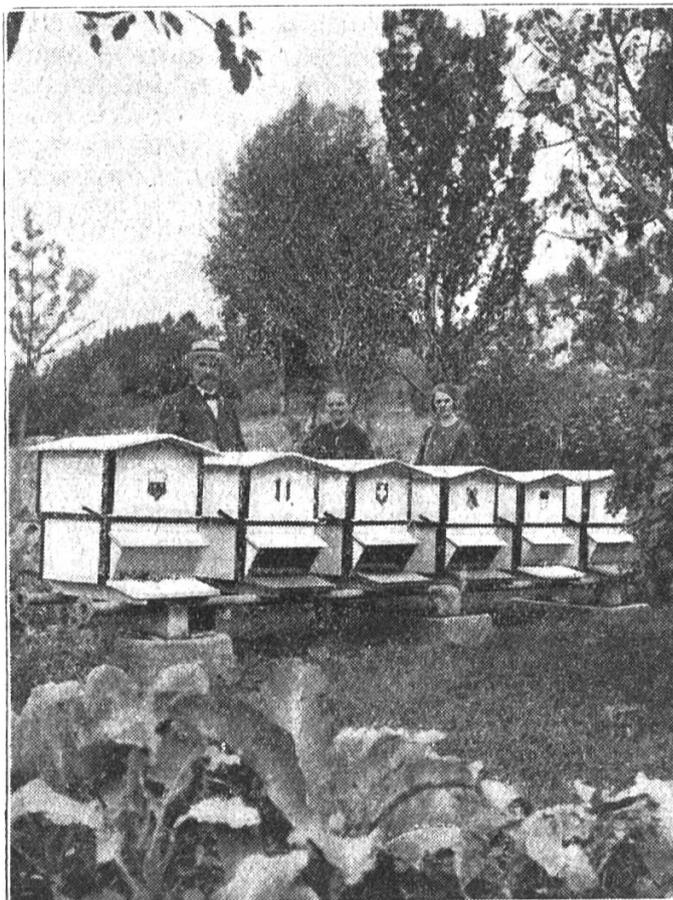
Je vous soumetts encore un cas un peu extraordinaire :

J'ai une ruche qui m'avait donné un essaim en juin 1927. Ce printemps elle était très forte et j'ai toujours compté qu'elle avait une

jeune reine après essaimage, vu qu'on nous a toujours dit que c'était l'ancienne qui sortait avec l'essaim.

Dans le courant de mai, je vis que ma ruche déclinait, du moins en ouvrières. Je fis une visite et je trouvai la reine après avoir cru d'abord qu'elle était orpheline.

Huit jours après, soit le 2 juin, nouvelle visite, je trouvai bien ma reine, mais plus de convain d'ouvrières, rien que des mâles. Je pris



Rucher d'un débutant M. Emile REBETEZ, au Noirmont (Franches-Montagnes).

Les derniers essaims ont été formés d'après la méthode décrite dans le Bulletin et vont très bien.

alors ma reine par le corselet et une pression entre les doigts, crac, ça y est.

Je mis de suite une jeune reine non fécondée qui fut acceptée sans autre.

Que faut-il conclure, ou ma reine a eu un accident qui l'a atrophiée, ou bien les spermes étaient épuisés ou encore serait-ce la jeune reine qui par exception serait sortie avec l'essaim de juin 1927.

\* \* \*

#### VISITE DE RUCHERS A COURTELARY (711 m. altit.).

*Voici le printemps de retour,  
Partout c'est un souffle d'amour !  
Les bords du ruisseau qui murmure  
Déjà se parent de verdure.*

*Petits oiseaux au fond des bois  
A ce concert joignez vos voix,  
Et vous abeilles diligentes  
Cherchez au loin fleurs odorantes.*

Lorsque le pasteur L<sup>s</sup> Duvaud composa ces vers, en 1860, il jouissait certainement du retour du printemps. C'est le résultat de cette force mystérieuse qui fait lever les soleils et fleurir nos campagnes ; elle se sent bien profondément.

Ce dimanche 13 mai, c'est le temps des campagnes fleuries. La nature s'est revêtue de tous ses attraits ; elle a semé à profusion des fleurs et des fleurs. Cependant dans nos campagnes c'est le pissenlit (dent de lion) qui prédomine. Les 17 apiculteurs passent d'une station de ruches à d'autres. Partout on voit la reine, le couvain est en très bon état, certaines ruches doivent recevoir la hausse. Sous la conduite de l'inspecteur, M. Faive, les leçons deviennent intéressantes, tout est enveloppé d'un charme bienfaisant.

L'après-midi se termine par la visite d'un pavillon superbe à l'orphelinat du district. Là, la direction nous offre une agréable collation et après quelques entretiens amusants, chacun s'en retourne content.

Courtelary, 13 mai 1928.

E. L.

### LIVRES A PRIX RÉDUITS

Nous rappelons qu'on peut se procurer les ouvrages suivants en versant la somme indiquée au compte de chèques II. 1480.

*Le système Dadant*, 3 fr. 50. — *L'abeille et la ruche*, de Langstroth et Dadant, 6 fr. (cartonné). — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 fr. — Ed. Alphandery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le mystère de l'abeille*, 2 fr. 70. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *L'abeille, sa vie, ses mœurs*, 2 fr. — *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — Gillet-Croix, *Élevage des reines*, 3 fr. — Halleux, *L'apiculteur belge*, 5 fr. — A. Lassueur, *La reine et une ruchette, élevage et sélection*, 1 fr. — Marguerat, *La mère abeille, élevage et introduction*, 50 cent. — Cahiers de comptabilité, le cahier, 50 cent. — Perret-Maisonneuve, *Apiculture intensive et élevage des reines*, 6 fr. — Dr. Leuenberger, *Die Biene*, 3 fr. 20. — *Rassenzucht der Schwizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladie des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte des chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

En outre, nous vendons au prix de 3 fr. diverses années du *Bulletin*.  
Prix réduit pour plusieurs années à la fois. *Schumacher.*

#### PETITES ANNONCES

**A VENDRE pépinière**, pour cause de double emploi, une pépinière D.-T. 6 compartiments, grands cadres. Sans les cadres à l'état de neuf Fr. 75 —.

HÆSLER-WYSS, St-Aubin (Neuch.).

*La publicité dans le*  
**Bulletin de la Société**  
**Romande d'Apiculture**  
*porte et rapporte beaucoup.*

#### REINES 1928

Races Communes et Italo-Carniol. Sélectionnées et acclimatées. Santé et fécondation garantie. Prix Italo-Carnioles, Fr. 10.—. Communes, Fr. 8.—.

**Aug. LASSUEUR, ONNENS**

#### Jumelles à prismes

**neuves, 1<sup>re</sup> qualité**, d'officier, à vendre à très bon marché. Occasion très rare. Envoi à l'examen.

M<sup>me</sup> Kirchhofer-Reichen, Interlaken.